## Décision 25-DCC-292 du 20 novembre 2025

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce de distribution alimentaire par la société Solomarg aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: &nbsp 20 novembre 2025 | Secteurs :

DISTRIBUTION

**GRANDE CONSOMMATION** 

## Présentation de la décision

## Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	société Solomarg et Association des Centres Distributeurs E. Leclerc (ACDLec)
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	fonds de commerce situé à Beuvillers